



## EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : taches foliaires stables, fin des traitements contre le charançon.
- Céleri : punaise terne stable, taches foliaires stables, risque élevé de carences en Ca et B.
- Laitue : traitements requis contre la cicadelle, arrivée de l'altise à tête rouge, pucerons et punaises calme, risque élevé de brûlure de la pointe, faible incidence de la tache bactérienne.
- Oignon : augmentation graduelle des populations de thrips, poursuite de la ponte de la mouche de l'oignon en Montérégie-Ouest, mildiou stable, botrytis stable, diminution des dommages par la pourriture bactérienne.
- Ail et poireau : captures en baisse.

## SITUATION GÉNÉRALE

La majorité des régions ont reçu plus de 25 mm d'eau au cours de la dernière semaine (20 au 25 juillet) à l'exception de la région de Québec qui a été plus choyée avec de 50 à 80 mm de pluie. La seule exception est la Montérégie qui a reçu peu de précipitation et où l'irrigation demeure essentielle pour une bonne croissance des cultures.

Les températures ont été très chaudes la semaine dernière (20 au 24 juillet) et dans la norme depuis le début de cette semaine.

## CAROTTE

### Taches foliaires

Les taches foliaires (*Cercospora* et/ou *Alternaria*) n'ont pas évolué significativement durant la dernière semaine (Montérégie et Lanaudière) sauf dans les champs les plus avancés où le nombre de taches a augmenté sur les vieilles feuilles. Cependant, cela ne cause pas de problèmes majeurs pour l'instant. Au besoin, vous pouvez consulter l'avertissement No 10 du 15 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn11.pdf>) pour obtenir de l'information sur la stratégie de lutte à utiliser.

### Charançon

**Les traitements insecticides contre cet insecte ne sont plus nécessaires.**

# CÉLERI

## Punaise terne

Les populations de punaise terne semblent sous contrôle actuellement. On observe peu de larves à l'exception de quelques champs en Montérégie-Ouest. Demeurez toutefois vigilant. Les seuils d'intervention recommandés sont présentés dans l'avertissement **No 04** du 3 juillet 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn11.pdf>.

## Taches foliaires

La **tache bactérienne** demeure présente sur les feuilles du bas dans quelques champs, mais ne semble pas avoir progressé. Continuez les traitements avec les fongicides à base de cuivre en vous assurant que le feuillage est bien protégé lorsque des périodes de mouillure prolongées surviennent. L'avertissement **No 08** du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn11.pdf>) fournit davantage d'information sur cette maladie.

Pour sa part, la **tache cercosporéenne** n'a pas évolué significativement. Présentement, on ne signale sa présence que dans un seul champ et en faible quantité. Au besoin, consultez l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn11.pdf>.

## Carences

**Des symptômes de carence en calcium (cœur noir) et en bore (gerçure du pétiole) sont plus fréquemment observés. Le sol qui s'assèche de plus en plus combiné à la chaleur augmente le risque de ces carences.**

Si possible, irriguez vos champs de manière à maintenir un taux de croissance le plus constant possible et intervenez avec du calcium foliaire (prévention du cœur noir) lors des poussées de croissance. Faites vos traitements préventifs avec le bore (prévention de la gerçure du pétiole) au stade 15 et 30 cm de hauteur du céleri et du céleri-rave. Si vous commencez à observer des symptômes de gerçure du pétiole, intervenez avec des traitements foliaires supplémentaires.

# LAITUE

## Cicadelles et jaunisse de l'aster

Les populations de cicadelles demeurent importantes dans certains champs en Montérégie et l'efficacité des traitements est variable. On note une présence importante de symptôme de jaunisse de l'aster dans certains champs en Montérégie. **Il est maintenant justifié d'intervenir contre les cicadelles afin d'éviter qu'elles ne propagent la maladie.** Retenez cependant qu'il est inutile de traiter les champs qui seront récoltés dans moins de 2 semaines. Ce délai est requis entre l'infection du plant de laitue par la jaunisse et l'apparition des premiers symptômes. Pour plus de détails sur la stratégie de lutte contre la cicadelle, vous pouvez consulter le dernier item de l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>.



## Altise à tête rouge

Des dommages reliés à l'altise à tête rouge sont observés sur quelques fermes en Montérégie-Ouest. Cette grosse altise (4 à 5 mm), apparaissant habituellement à cette époque de l'année, gruge la surface des feuilles des laitues en ne laissant habituellement que la membrane inférieure. Le dommage apparaît sous forme de zones décolorées, le plus souvent arrondies. **On intervient lorsque l'insecte cause des dommages significatifs sur les parties commercialisables des laitues.**

Seul le SEVIN XLR PLUS est homologué spécifiquement pour la répression des altises dans la laitue. Cependant, tous les insecticides actuellement homologués dans cette culture contre la punaise terne ou la cicadelle devraient également être efficaces contre les altises. Pour obtenir plus d'information concernant l'altise à tête rouge, vous pouvez consulter l'avertissement **No 13** du 4 août 2006 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn06.pdf>.

## Pucerons et punaise terne

La situation demeure calme en général en ce qui concerne les pucerons et la punaise terne. Demeurez vigilant et continuez de faire un suivi rigoureux de tous les champs.

## Montaison

Les fortes chaleurs favorisent une montée à la graine hâtive dans les laitues. Examinez le point de croissance de vos laitues quelques jours avant la date prévue de la récolte et, s'il y a lieu, récoltez le champ plus tôt pour éviter de le perdre. L'avertissement **No 10** du 15 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn11.pdf>) fournit plus d'information sur ce désordre relié au climat.

## Brûlure de la pointe

Avec le peu de précipitation et les températures élevées en Montérégie, la brûlure de la pointe cause des dommages significatifs dans cette région. Dans les autres régions, la situation semble sous contrôle suite aux précipitations de la dernière semaine. **Si possible, irriguez vos champs, lorsque nécessaire, de manière à maintenir un taux de croissance le plus uniforme possible. Intervenez avec du calcium foliaire lors des poussées de croissance.**

Traitez en priorité les champs qui approchent de la maturité puisque ce sont les plus susceptibles de développer des symptômes. Dans la laitue pommée, des traitements effectués après la fermeture de la pomme sont inutiles parce que le calcium ne rejoint pas les feuilles en croissance dans le cœur. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>.

## Mildiou

Les forts ensoleillements aident à ralentir la progression du mildiou de la laitue. La maladie est stable et les taches restent limitées aux feuilles du bas. Au besoin, revoyez l'avertissement **No 09** du 7 juillet 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn11.pdf>.



## Taches bactériennes

Bien que la maladie (*Pseudomonas* et *Xanthomonas*) soit présente sur certaines fermes, la quantité de dommage est faible pour le moment.

Si vous devez irriguer, faites-le tôt le matin afin de permettre un séchage rapide des plants par la suite. Au besoin, consultez l'avertissement No 03 du 26 mai 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03tn11.pdf>

## OIGNON

### Thrips

**La population de thrips augmente en Montérégie et dans Lanaudière.** L'insecte est davantage présent dans les champs d'oignon espagnol et les champs d'oignons jaunes ou rouges hâtifs. On en trouve également de plus en plus fréquemment dans les champs plus jeunes de même que dans l'oignon vert. Dans les régions plus à l'est, on ne rapporte la présence de thrips (très peu) que dans certains champs.

**Demeurez très vigilant, car les chaleurs que l'on a présentement favorisent une multiplication rapide des thrips. Respectez le seuil d'intervention de 1 thrips par feuille, utilisez en rotation des produits appartenant à des groupes chimiques différents et utilisez beaucoup d'eau pour rejoindre les thrips cachés à la base des feuilles. Pour plus de détails, revoyez l'avertissement No 10 du 15 juillet 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn11.pdf>.**

### Mouche

La période de ponte de la deuxième génération de la mouche de l'oignon se poursuit en Montérégie-Ouest. Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'avertissement No 03 du 26 mai 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03tn11.pdf>.

### Mildiou

**On n'a observé aucun nouveau cas de mildiou au cours de la dernière semaine. Les champs affectés de même que les champs voisins doivent être traités.** Pour plus de détails, consultez l'avertissement No 08 du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn11.pdf>).

### Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Le nombre de taches de *Botrytis* demeure stable dans la plupart des champs (Montérégie et Lanaudière). Des températures supérieures à 30 °C auraient pour effet d'empêcher l'émission des spores de ce champignon. Continuez néanmoins vos traitements fongicides préventifs en ciblant le plus possible les périodes prolongées de mouillure du feuillage.

### Pourriture bactérienne

Le développement de la pourriture bactérienne semble avoir diminué dans plusieurs cas notamment en Montérégie-Ouest. Le nombre de plants affectés demeure faible sauf dans quelques champs. Si vous devez irriguer vos champs, allez-y tôt le matin de manière à ce que le feuillage puisse sécher rapidement par la suite.



Afin de prévenir la propagation de la pourriture bactérienne, l'utilisation d'un fongicide à base de cuivre (ex. : oxychlorure de cuivre) est parfois recommandée. Certaines recherches indiquent toutefois que ce traitement serait peu efficace. Pour plus de détails concernant l'identification et la lutte contre cette maladie, consultez l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>.

## AIL ET POIREAU

### Teigne du poireau

La deuxième période de vol des papillons se poursuit normalement. Le nombre de captures dans les pièges est à la baisse sur tous les sites à l'exception de celui de Saint-Rémi. Le pic d'activité des adultes est maintenant dépassé. La stratégie d'intervention proposée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn11.pdf>) convient donc parfaitement. Voici en rappel les dates d'interventions recommandées pour les sites où il n'y a pas de piégeage :

|   |  |
|---|--|
| – Montérégie-Ouest  | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 8 juillet et 20 juillet</li><li>▪ Avec 1 traitement : 14 juillet</li></ul>  |
| – Outaouais, Basses-Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Centre-du-Québec, Montérégie-Est et Estrie | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 16 juillet et 28 juillet</li><li>▪ Avec 1 traitement : 22 juillet</li></ul> |
| – Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches  | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 22 juillet et 3 août</li><li>▪ Avec 1 traitement : 28 juillet</li></ul>     |

Texte rédigé par : Mario Asselin, agronome, Pleine terre

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur carotte-céleri-laitue-oignon...  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ  
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Téléphone : 450 427-2000, poste 227 – Télécopieur : 450 427-0407  
Courriel : [Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – carotte, céleri, laitue... – 29 juillet 2011*

